



HAL
open science

À la recherche des premiers livres de Montaigne

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. À la recherche des premiers livres de Montaigne. R. Gorris Camos et A. Vanautgaerden. Les labyrinthes de l'esprit. Collections et bibliothèques à la Renaissance., Droz, pp.155-172, 2015. halshs-04528446

HAL Id: halshs-04528446

<https://shs.hal.science/halshs-04528446>

Submitted on 1 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



PARTIE I - CHAPITRE I4

À LA RECHERCHE

DES PREMIERS LIVRES DE MONTAIGNE

ALAIN LEGROS

(CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LA RENAISSANCE, TOURS)

Des « mille volumes de livres »¹ qu'aurait contenus la « librairie » de Montaigne,² une centaine subsiste, dont une marque de possession autographe permet d'authentifier la provenance.³ Plusieurs d'entre eux, parmi lesquels figure un manuscrit récemment étudié,⁴ se signalent par la présence d'un *ex-libris* latin en haut de la page de titre ou sur un feuillet de garde; un autre, par celle d'un *ex-dono* d'étudiant; d'autres encore, par celle d'une devise italienne en début ou en fin de volume. La main du jeune Montaigne – toujours elle, et bien reconnaissable – a aussi enregistré quelques notes latines sur une éphéméride, annoté trois ouvrages en latin et en grec, tenté plus tard sur un quatrième l'orthographe réformée du français, et placé entre temps dans le coin supérieur droit de la page de titre d'au moins dix-huit volumes un petit « b. » qu'une étude récente a permis de remarquer et d'identifier comme l'initiale de « boetie ».⁵

Il n'était pas encore question pour « Michel Eyquem de Montaigne Bordelais » d'installer ces livres dans la tour d'entrée d'un château dont son père était encore le maître et seigneur, et ce jusqu'en 1568, année de sa mort. 1568: tel sera le *terminus ad quem* de la présente investigation, soit environ trois ans avant que « Messire Michel », héritier de la seigneurie, n'adapte cette tour à un usage tout personnel, n'y rassemble les livres légués par son ami et les siens dans une pièce consacrée à l'amitié plus encore qu'aux livres,⁶ et n'y commence la rédaction ou la dictée de ses futurs *Essais*, vers 1571-1572.

La présente étude essaie d'abord de dresser l'inventaire des ouvrages dont on peut matériellement constater qu'ils appartenaient à la bibliothèque de « Montaigne le jeune »⁷ avant ses 35 ans. Lacunaire, et pour cause, cette liste commentée est suivie d'une seconde, également lacunaire, qu'on peut conjecturer d'après ce que Montaigne, tous écrits confondus, nous fait entrevoir de ses lectures de jeunesse.



LIVRES SUBSISTANTS AYANT APPARTENU
AU JEUNE MONTAIGNE

À s'en tenir aux vestiges conservés de la toute première bibliothèque de Montaigne, sans doute urbaine et bordelaise avant de devenir un jour, dans un coin du Périgord « l'une des belles parmi les librairie de village », l'année 1549 fixe notre *terminus a quo*. Trois livres, en effet, ont été achetés par « Michael Montanus » cette année-là, comme l'indique, sur chacune de leurs pages de titre, un *ex-libris* autographe en latin, tout en haut de la page, avec, à droite du titre, l'indication du prix d'achat :

Bibliothèque nationale de France: Rés. A 6848

Marcus Antonius Flaminius (Flaminio), *Paraphrasis in triginta Psalmos uersibus scripta* (Paris, Robert Estienne, 1546),⁸ relié en parchemin d'époque avec un *Alphabetum Græcum* sans nom d'auteur: « Michaelis montani. | 1549 / 15 | 2 ss » (5 en surcharge sur 6 fautif).⁹ L'auteur de ce *De ueris Græcarum literarum apud antiquos formis et causis* (titre long) est Janus Lascaris. Acheté pour la somme sans doute globale de deux sous à l'âge de 15 ans, l'exemplaire porte au premier titre le tampon rouge de la Bibliothèque Royale.

Bibliothèque nationale de France: Rés. Z Payen 507

Publius Virgilius Maro (Virgile), *Bucolica, Georgica, et Æneis*, dans l'édition de Nicolas Erythrée, avec commentaires et index (Venise, s. n., 1539): « Michael montanus me | possidet, Anno D. 1549. ætatis 16 | prope 16. Cal. Ianuarij | Venu(n)datur | 44 ss cum | indice Er[y] | træi » (u tildé, e cédillé pour æ, Ianuarius employé comme nom). Plus développé que le précédent, cet *ex-libris* précise la date (1^{er} janvier) et corrige l'âge. Détail émouvant: comme dans le cas précédent et dans les suivants, le jeune homme a d'abord été tenté de se vieillir un peu! Précisons que l'index manque, bien qu'il ait été signalé au titre comme acheté.

Collection privée

Publius Terentius (Térence), *Comœdia*, édition d'Erasmus avec commentaires (Donat, Asper, Cornutus) et index (Bâle, Froben, 1538):¹⁰ « ~~Michael Eyquemius montanus Burdigalensis | hunc possessor 1549 ætatis anno prope 16 Ca Ia[...]~~ | ~~Venundatur XX[?]/s~~ » (e tildé, exemplaire rogné, « Eyquemius » ajouté au-dessus de la ligne). Il s'agit donc d'un autre achat du garçon de 15 ans, effectué à la même date que celui du Virgile. Le patronyme roturier avait été oublié dans un premier temps. L'ensemble a été biffé, puis remplacé en pied de page par un nouvel *ex-libris* abrégé quatre ans plus





tard: « M E M B » 1553 / 20 » (*i.e.* Michael Eyquemius Montanus Burdigalensis) suivi de la devise « Dum licet », équivalent latin de l'italien « Mentre si puo » (voir *infra*), qu'on peut traduire par « Tant qu'on peut », en principe dans un sens strictement temporel. Acquis en 1549, le livre a donc été lu à 15 ans, puis à 20 ans, âges auxquels ont été menées deux campagnes d'annotation distinctes (voir *infra*). On peut encore signaler deux indications de provenance à droite du titre: « ~~gaufreteau~~ | [...1683] », biffé,¹¹ et « Conilhj », tracé au composteur.

Collection privée

Caius Iulius Cæsar (César), *Rerum ab se gestarum Commentarii. De bello Gallico, De bello ciuili Pompeiano, De bello Alexandrino, De bello Africo et De bello Hispaniensi* (Paris, Michel de Vascosan, 1543):¹² « Michaelis Montani & amicoru(m) | Anno D. 1549 ætatis 16 pene 16 / Cal. Ianuarijs » et plus bas « Emptus 19 s. » (u tildé, Ianuarius employé comme adjectif, second M initial plus petit que le premier). Même date précise (1^{er} du mois) que pour les deux livres précédents et toujours la même hésitation sur la formule d'*ex-libris* (courte ou longue), ainsi que sur l'âge (15 ou 16 ans).

Voilà donc quatre ouvrages acquis par le jeune Montaigne en 1549. Était-il alors à Paris? A-t-il acheté le dernier dans la boutique même de Vascosan, dont les *Essais* font mention?

La même question se pose pour les livres acquis dans les années suivantes :

Bibliothèque municipale de Bordeaux : GF 865 Rés. coffre.

Denys d'Halicarnasse, Ῥωμαϊκὴ Ἀρχαιολογία en latin *Antiquitates Romanae* (Paris, Robert Estienne, 1546) : « Michael Mo(n)tanus Bur-digale(n)sis | /1551 / 18 / » (o et e tildés, second M initial plus petit que le premier). Le patronyme roturier a disparu et l'*ex-libris* est placé au recto du premier feuillet de garde, peut-être en raison de la présence, sur la page de titre, d'un *ex-libris* antérieur (?), écrit en grec par un certain Joseph de Billy :¹³ « ΕΚ ΤΩΝ ΒΙΒΛΙΩΝ | Ιωσεφου δε Βίλλυ ». À la ligne suivante, S puis \$. Ce S fermé ou « fermesse », signe de fidélité (religion, amour, amitié) très prisé à la Cour de France et à celle de Navarre, surtout dans la correspondance amoureuse et privée.

Bibliothèque municipale de Bordeaux : Ms.1922

1551 : de cette année-là date aussi l'*Ephemeris historica* de Michael Beuther (Paris, Michel Fezandat et Robert Granjon)¹⁴ à laquelle Montaigne étudiant a confié cinq notes



latines, dont quatre ont été biffées par la suite. La similitude parfaite des graphismes entre ces notes du Beuther et celles du Térence laisse penser que Montaigne a acquis cet ouvrage peu après sa parution (à Paris même?) et qu'il s'est empressé de l'inaugurer à la page du 28 février, jour de sa naissance.¹⁵ Ses frères et sœurs devront attendre, pour y trouver leur nom, qu'il ait hérité de la seigneurie.

Cambridge University Library : Montaigne.1.7.4.

À la même époque, Montaigne a tracé au verso d'un feuillet de garde, juste en face de la page de titre, quatre lignes d'*ex-dono* sur un exemplaire des *Opera* de Marcus Hieronymus Vida (Lyon, Sébastien Gryphe, 1541) : « Nicolaus Sandrasius | Parisiensis: Michaëlo/i | Eyquemio Montano | Burdigalensi dedit » (hésitation du scripteur entre Michaëli, exact, et Michaëlo, fautif: il est difficile de savoir laquelle de ces deux lettres est en surcharge). Qui est Sandras? Un condisciple? Il est en tout cas parisien, et le graphisme est rigoureusement le même que celui des notes latines du Beuther et de l'*ex-libris* développé du Térence.¹⁶

C'est encore la même main qui a inscrit sur au moins quatre livres¹⁷ la locution « Mentre si puo », version italienne du « Dum licet » déjà évoqué. Plus tard, l'auteur des *Essais* traduira cette parole de Socrate par « Selon qu'on peut », en précisant que c'est un « mot de grande substance ». ¹⁸ Jeune homme, il en avait fait, provisoirement, sa devise, pour sacrifier sans doute à une mode qui voit son contemporain et peut-être condisciple, le poète Jean Vauquelin de Fresnaye, user du même *motto*, mais imprimé, dans ses *Foresteries* de 1555.

Collection privée

Le premier de ces livres avec devise n'est autre que le Térence déjà mentionné. Le *motto* y apparaît à la dernière page imprimée, sous la marque de Froben et le colophon bâlois de 1538, encadré de cinq traits d'arabesque. Peut-être postérieur à l'*ex-libris* de 1549, il pourrait être antérieur au « Dum licet » de la page de titre, clairement daté, lui, de l'année 1553.

Pessac, Bibliothèque universitaire de Bordeaux-Montaigne : 44 289 Rés. 34

Le deuxième est l'Ausonius aldin de 1517, autrement dit les œuvres du poète bordelais Ausonius Decimus Magnus (Ausone), figure tutélaire du collège de Guyenne et de la ville de Bordeaux, dans l'édition d'Avancius (Venise, Aldo Manuzio et Andrea Torresanus) : même langue, même tracé, même ornementation que sur le Térence, et à la même place (ici, sous l'ancre aldine qui clôt le volume).





Collection privée

À la première page d'un exemplaire du *Discours sur la Religion des Anciens Romains* de Guillaume Du Choul (Lyon, Guillaume Rouillé, 1556), vendu à l'Hôtel Drouot en 1533 (vente Escoffier), on trouvait naguère la même formule et le même ornement, mais au bas de la première page. C'est du moins ce que montre un calque joint à la notice 93 du catalogue de vente où figure cet ouvrage.¹⁹

Bibliothèque nationale de France: Rés. Z Payen 497 (Grande Réserve)

Pétrarque, *Il Petrarca con nuoue et breui dichiarationi* (Lyon, Guillaume Rouillé, 1550): le *motto*, cette fois sans arabesque, se trouve au bas de la dernière page imprimée. Une note autographe beaucoup plus tardive et d'un tracé plus proche des additions de l'Exemplaire de Bordeaux signale ensuite en italien que le livre a été « relu bien des fois » par Montaigne depuis cette première inscription: « Riletto assai volte ».

Bibliothèque municipale de Bordeaux: PF 1301 Rés.coffre.

À ces quatre ouvrages, on peut ajouter enfin les *Dialoghi di Amore* de Léon Hébreu (Venise, Fils d'Alde, 1549), qui offrent, au bas de la page de titre, une variante du *motto* à la deuxième personne: « Mentre puoi », sans arabesque, mais avec un délié partant du e final de « Mentre », élégance de plume qu'on trouve aussi dans les ex-libris du Virgile et du César. Placée au-dessous, la signature est d'une autre encre et clairement postérieure (main plus exercée, plus rapide): comme pour l'Ausone, le Pétrarque et le Du Choul, le *motto* a pu suffire un temps comme marque de possession. L'exemplaire a appartenu peu après au président Métivier, qui a lui aussi inscrit son nom au titre, mais plus haut dans la page.

Toutes ces marques de propriété ont été apposées, semble-t-il, au cours des années 1550.

Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek: Cod. Guelf. 7. 1 Aug. 4°

Les années 1560 ont été l'occasion d'autres acquisitions, que des découvertes récentes permettent d'actualiser: sur la copie manuscrite d'un cours de droit professé à Paris par François Baudouin en août 1561, on trouve l'*ex-libris* bref « Michaël montanus », très proche de celui du Flaminio, tout en haut de la première page et au-dessus de précisions faisant office de titre, tracées d'une autre main et avec une autre encre: *Excepta Parisiis, ex ore Francisci Baldolini*.²⁰ En l'état actuel de nos connaissances, c'est le seul manuscrit connu de la bibliothèque de Montaigne, qui devait pourtant en comprendre bien d'autres, à commencer par la copie de Sebond offerte à Pierre Eyquem de Montaigne par Pierre Bunel, ou, plus tard, les papiers de La Boétie procurés à son fils par le sieur de Poifferré).





Cambridge University Library : Montaigne.1.4.4.

La première campagne d'annotation effectuée par Montaigne en latin sur son Lucrèce édité et commenté par Denis Lambin (*Titi Lucretii Cari De rerum natura*, Paris et Lyon, Guillaume et Philippe Rouillé, 1563)²¹ s'achève sur un «achevé de lire» dûment daté, avec précision d'âge: «perlegi 16 octob. 1564 / 31». Au cours de l'année précédente était mort Étienne de La Boétie, qui avait adressé à Montaigne ces paroles: «Je vous supplie pour signal de mon affection envers vous, vouloir estre successeur de ma Bibliothecque et de mes livres, que je vous donne: présent bien petit, mais qui part de bon cuer: et qui vous est convenable pour l'affection que vous avez aux lettres».²²

«Ce vous sera, dit encore l'ami mourant dans le récit de Montaigne, *mnèmosunon tui sodalis*» (grec et latin mêlés). Or sur dix-huit volumes avérés de la «librairie», Montaigne a tracé de sa main, dans le coin supérieur droit de la page de titre, un «b.» (une minuscule suivie d'un point), parfaitement reconnaissable si ce n'est qu'il a été parfois amputé de sa partie supérieure par le couteau d'un relieur. Elle aussi récente,²³ cette découverte, a été faite à partir d'une première constatation: la présence, dans plusieurs ouvrages revêtus de la signature de Montaigne, de notes latines et grecques de la main de La Boétie, mais aussi de *surlignements* caractéristiques qui lui servaient à distinguer des sentences dans le texte imprimé (son ami, lui, les souligne): Appien grec, *Romanæ historiæ* (Paris, Charles Estienne, 1551); Diogène Laërce grec, *De vitis, decretis et responsis celebrium philosophorum* (Bâle, Hieronymus Froben, 1533); les *Cæsarum vitæ post Suetonium Tranquillum* éditées par Jean-Baptiste Egnatius, soit la future «Histoire Auguste» (Lyon, Sébastien Gryphe, 1551); les *Tragédies* de Sophocle éditées en grec par Adrien Turnèbe (Paris, Adrien Turnèbe, 1553); le *De situ orbis* du géographe Strabon en grec et en latin (Bâle, Henric Petri, 1549); les commentaires de Petrus Victorius (Vittori) sur la *Rhétorique* d'Aristote (Bâle, Johann Oporin, 1549); les *Opera* de Xénophon traduits en latin par Sébastien Castellion (Bâle, Michael Isingrin, 1551).²⁴ Un nouveau regard, rétrospectif, sur la page de titre de ces huit exemplaires annotés par La Boétie m'a permis de distinguer ce qui avait échappé jusqu'alors à tous les regards (le mien compris): la marque de provenance du «b.» tracé par Montaigne, parfois tronqué, le plus souvent entier.

Exempts de notes, mais pourvus aussi du «b.» caractéristique à la place habituelle, d'autres livres doivent en conséquence être désormais considérés comme ayant appartenu à Montaigne dès 1563, date du legs de son ami: une Bible grecque (Bâle, Johannes I Herwagen, 1545);²⁵ Caton et Varron, *De re rustica*, édition de Victorius (Lyon, Sébastien Gryphe, 1549); un *Florilegium* d'épigrammes grecques (Paris, Josse Bade, 1531); Hygin, *Fabulæ* (Bâle, Johannes I Herwagen, 1549); un recueil de onze





traités de saint Justin en grec (Paris, Robert Estienne, 1551) ; le *Ciceronianum Lexicon Græcolatinum* d'Henri Estienne (Paris, Henri Estienne, 1557) ;²⁶ Philon d'Alexandrie dit le Juif, en grec (Paris, Adrien Turnèbe, 1552) ; deux volumes disparates des œuvres de l'humaniste Ange Politien (Lyon, Sébastien Gryphe, 1550, 1545-1546) ; et un second Térence (Paris, Robert Estienne, 1541).²⁷ À cette liste, on pourrait sans doute ajouter un Horace (Paris, Maurice de La Porte, 1543),²⁸ sous toutes réserves : on y trouve un « B. » majuscule autographe en lieu et place du « b. ».

Nous voilà donc en présence d'une petite vingtaine de livres supplémentaires à ranger dans la bibliothèque fictive du jeune Montaigne. Plusieurs sont en grec, aucun n'est en français. En dehors du « b. » et de la signature autographe, rien n'indique que Montaigne, leur « successeur » (*dixit* La Boétie), les ait lus. Le fait de les marquer, bien avant sans doute de les transporter jusque dans sa seigneurie périgourdine, était une sorte de discret hommage du souvenir au *sodalis* ou compagnon disparu, une manière d'inscription sur chacun des livres hérités, qui en faisait un *mnèmosunon* ou *monumentum*, un mémorial plutôt qu'un tombeau. L'installation de la « librairie » en 1571, jadis ornée d'une dédicace à l'ami disparu relevée par l'abbé Prunis en 1770, et la toute première conception des *Essais* donneront un jour à cette intention plus de corps et de visibilité, d'abord privée, puis publique.

Deux autres livres, bien qu'ils ne soient pourvus ni d'un petit « b. », ni d'un *ex-libris* autographe, ni d'un achevé de lire, ni d'un *motto* de reconnaissance, mais seulement de la signature habituelle de Montaigne au bas du titre,²⁹ doivent encore être considérés comme acquis avant le tournant biographique des années 1568-1572, dans la mesure où ils sont tous deux annotés par Montaigne selon des caractéristiques graphiques et orthographiques qui attestent, par comparaison, leur ancienneté relative :

Bibliothèque nationale de France : Rés. Z Payen 490

Lilio Gregorio, *alias* Gyraldus, *De deis gentium varia et multiplex Historia* (Bâle, Johan. Oporin, 1551) :³⁰ dix notes autographes en latin et grec de la même main que celles du Térence. Certaines caractéristiques graphiques, comme l'usage d'un **g** à boucle vraiment envahissante, permettent de dire qu'elles ont été écrites à une date proche de ces dernières et des plus anciennes du Beuther.

Bibliothèque nationale de France : Fol. Z Don 96 (1)

Nicole Gilles, *Annales et Croniques de France*, éditées par Denis Sauvage (Paris, Guillaume Le Noir, 1562) :³¹ première notes de lecture connues de Montaigne en français, dans un essai d'orthographe réformé identique à celui qu'on trouve dans les premières notes françaises du Beuther.





Parmi les autres livres de Montaigne conservés, toute autre conjecture sur l'époque d'acquisition est hasardeuse. On peut toutefois considérer comme possible – seulement possible – celle d'une *Odyssee* d'Homère que j'ai pu examiner à loisir chez deux libraires à quelques années d'intervalle: *Odusseia*, [Strasbourg, J. Leonicerus], 1525. L'existence de cet exemplaire, qui était inscrit à la «vente Mirabeau»,³² est surtout connue pour la note qui se trouve au verso d'un feuillet de garde, en face du titre: «ce livre de l'Odyssee d'Homère a appartenu à Michel Montaigne, l'auteur des *Essais*; et les notes en marges sont écrites de sa main.» On ne peut ni confirmer ni infirmer la première de ces deux assertions, dans la mesure où le titre de cette *Odyssee* est le second d'un exemplaire plus volumineux: le premier était consacré à l'*Iliade*, comme on peut le voir sur des exemplaires d'époque, alors que celui-ci a été détaché et relié à part au XVIII^e siècle. Montaigne pourrait très bien avoir placé son *ex-libris* latin ou sa signature sur ce premier titre, se dispensant ainsi, selon son habitude, de le faire sur le second. Et c'est cela que pourrait indiquer la note de garde précitée, peut-être contemporaine de la reliure, donc de la séparation des deux œuvres. En revanche, l'analyse graphique des notes marginales, grecques et parfois mêlées de mots latins, dues à trois mains distinctes d'hellénistes plus ou moins exercés, interdit de les attribuer à Montaigne, ni d'ailleurs à La Boétie.

LIVRES DISPARUS AYANT PEUT-ÊTRE APPARTENU AU JEUNE MONTAIGNE

Les *Essais* nous fournissent quelques informations sur les auteurs que Montaigne a pratiqués dès son plus jeune âge. On peut en induire, mais sans certitude, qu'ils ont été les prémices de sa bibliothèque future. Il en est de même des auteurs et des livres auxquels renvoient ses notes de lecture, véritable mine de renseignements encore trop souvent négligée. Dans tous ces cas, il s'agit donc de livres dont la possession par Montaigne est possible, voire vraisemblable, mais non avérée comme dans les cas examinés plus haut (Homère excepté).

Ovide, tout d'abord, a révélé au petit garçon que lire était d'abord un enchantement: «Le premier goust que j'euz aux livres, il me vint du plaisir des fables de la *Metamorphose* d'Ovide. Car environ l'age de 7. ou 8. ans, je me desrobois de tout autre plaisir, pour les lire: d'autant que cette langue estoit la mienne maternelle; et que c'estoit le plus aisé livre, que je cogneusse, et le plus accommodé à la foiblesse de mon aage, à cause de la matiere.»³³ La suite dit comment Marc-Antoine Muret a su, en bon pédagogue, laisser son élève dérober ces moments de libre lecture à l'activité studieuse. Elle dit aussi comment, une fois découvert son goût pour la lecture, d'autres





auteurs ont été dévorés d'un même élan : « par là, j'enfilay tout d'un train Vergile en l'Æneide, et puis Terence, et puis Plaute, et des comedies Italiennes, leurré tousjours par la douceur du subject. »³⁴ On retrouve là deux noms déjà rencontrés ci-dessus, mais placés ici dans l'ordre chronologique de découvertes s'appelant l'une l'autre, d'Ovide à Virgile, de Virgile à Térence, de Térence à Plaute, de Plaute à des comédies italiennes... Le fil directeur, c'est la *fabula*, bonheur des enfants avant d'être celui des grands. C'est aussi la poésie. Quant au nom de l'un au moins des auteurs de ces comédies italiennes, on le trouve dans un autre passage des *Essais* : « Je diray encore cecy, ou hardiment, ou temerairement, que ceste vieille ame poissante, ne se laisse plus chatouiller, non seulement à l'Arioste, mais encores au bon Ovide : sa facilité, et ses inventions, qui m'ont ravy autresfois, à peine m'entretiennent elles à ceste heure. »³⁵ Trois auteurs à ajouter par conséquent dans notre panier : Plaute, Ovide et l'Arioste parmi d'autres Italiens, sans précisions d'édition ni de date.

D'Érasme, Montaigne écrit qu'en sa jeunesse chacune de ses paroles lui était précepte de sagesse : « Qui m'eust fait veoir Erasme autrefois, il eust esté mal-aisé, que je n'eusse prins pour adages et apophthegmes, tout ce qu'il eust dit à son vallet et à son hostesse. »³⁶ Les *Essais* en sont tout imprégnés, mais Érasme lui-même a en quelque sorte disparu de la bibliothèque de Montaigne (c'est ici la seule mention de son nom).

Piliers d'un enseignement humaniste encore marqué par la scolastique, Aristote et Cicéron ont dû figurer dans la bibliothèque de Montaigne étudiant. Eux aussi informent les *Essais*, et davantage qu'on ne le dit, mais l'auteur passe volontiers leurs noms sous silence. Parlant ainsi des larcins qu'il commet à leur égard et du bon tour qu'il joue ainsi à ses lecteurs, il s'en amuse : « Je veux qu'ils s'eschaudent à condamner Cicéron ou Aristote en moy ». Leurs noms mêmes iront jusqu'à laisser la place à d'autres dans la refonte de cette phrase sur l'Exemplaire de Bordeaux : « Je veux qu'ils donnent une nazarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'eschaudent à injurier Seneque en moy. »³⁷ Quand on observe que Montaigne possédait des commentaires d'Aristote (Victorius, légué par La Boétie, et peut-être Guérente)³⁸ et de Cicéron (Nizolius, sans oublier le *Ciceronianum lexicon* d'Henri Estienne, légué lui aussi par La Boétie), on aurait peine à croire qu'il n'ait eu aucun texte des auteurs eux-mêmes, en langue originale, ou à défaut, pour ce qui est d'Aristote, en traduction latine.

L'autre source de renseignements nous est fournie par les *marginalia* autographes des livres de la « librairie » parvenus jusqu'à nous. On peut avoir grâce à elles une idée de l'étendue des lectures de Montaigne, mais aussi conjecturer avec quelque probabilité quels autres livres il avait à sa disposition, peut-être en sa possession, grâce aux références toujours précises qu'on y trouve.





À cet égard, le Téreence de 1538 est particulièrement instructif, du moins si l'on considère les notes marginales rédigées par Montaigne en 1553 (seconde campagne), presque toutes faites de citations référencées et rapportées au texte imprimé. Sont ainsi mentionnés Ovide (les *Héroïdes*), Plaute (*Mostellaria*, *Pœnulus*, *Ménechmes*), Tite-Live (Livius), Cicéron (*De natura deorum*, *De officiis*, *De fato*), les Tragiques grecs (Eschyle: *Prométhée enchaîné*; Sophocle: *Ajax mastigophore*), Théocrite (*Idylles*), Aulu-Gelle (*Nuits attiques*), Ausone (*L'école des Sept Sages*). À ces auteurs, il faut ajouter des grammairiens, commentateurs et compilateurs, anciens et modernes: Ælius Gallus (glossaire de droit civil recueilli dans le *Digeste* de Justinien), Servius Honoratus (*Æneidion*, commentaire de l'*Enéide*), Guillaume Budé (*Commentaires sur la langue grecque*, Paris, Robert Estienne, 1548, deux fois allégué), Thomas Linacre (*De emendata structura latini sermonis*, Paris, Robert Estienne, 1550), Jacques Toussain (*Lexicon Græcolatinum*, Paris, Charlotte Guillard, 1552), Érasme (*Adages*), Cælius Rhodiginus (*Leçons antiques*).³⁹

Montaigne a pu avoir très tôt ces ouvrages dans sa bibliothèque, en particulier les Tragiques grecs édités en 1552 et 1553 par Adrien Turnèbe dont il a suivi les cours (il l'appelle « mon Turnebus » dans les *Essais*); Linacre (Linacer) dont Buchanan, « precepteur domestique » de Michel, avait traduit un abrégé de grammaire à l'intention des élèves du collège de Guyenne, et encore Toussain (Tusanus), que mentionne une note latine du Beuther relative aux Lecteurs Royaux, institution dont Budé avait été l'initiateur. Les renvois répétés à Cicéron et à Plaute, qui plus est pour des ouvrages divers, laissent penser que Montaigne avait déjà acquis leurs œuvres à vingt ans. Quant à Ausone, non seulement le fait est avéré (voir *supra*), mais deux notes du Téreence renvoient précisément aux pages du *De ludo Septem Sapientium* où l'on trouve deux mots (dont un grec) de la main du jeune homme. Et pour ce qui est du *Digeste* de Justinien en 50 livres, un étudiant en droit avait quelque raison de se le procurer (voir une autre occurrence ci-dessous).

Deux notes autographes du Giraldi renvoient elles aussi à Cælius Rhodiginus, dont Montaigne saluera plus tard la mémoire quand il passera dans sa ville natale (Rovigo) et qu'il allèguera encore, longtemps après, dans une marge de son Quinte-Curce. Il semble bien que Montaigne ait possédé dès 1553 une des éditions en 30 livres des *Lectiones antiquæ*. Deux autres notes renvoient à Callimaque (*Hymne à Zeus*, *Hymne à Apollon*), cité en grec d'après l'édition de Vascosan (1549).⁴⁰ Et deux autres renvoient à Tite-Live (Livius), corroborant en quelque sorte ce que suggérait telle note du Téreence: l'historien latin faisait partie des livres du jeune Montaigne (une erreur de chapitre permet de suggérer l'édition bâloise d'Hervagen ou la parisienne de Vascosan, toutes deux publiées en 1543). Une note encore invite à lire ou relire le « De



Deo» qui ouvre les *Doctrinæ physica elementa, siue initia* de Philippe Melanchthon (Lyon, 1552), réformateur apprécié des régents du collège de Guyenne. Un jour, Montaigne confiera au lecteur de ses *Essais* qu'il a été séduit par la nouveauté et l'aventure de la Réforme en sa jeunesse... Enfin, une dernière signale le récit de Julius Capitolinus sur les *Maximins*, Montaigne n'avait sans doute pas attendu le legs de La Boétie pour se procurer lui aussi les *Cæsarum vitæ post Suetonium Tranquillum conscriptæ* édités par Egnatius (Lyon, Sébastien Gryphe, 1551), voire pour les annoter. Or que remarque cette note ? Un passage où il est dit que lors d'un siège, des femmes ont sacrifié leurs cheveux pour remplacer les cordes manquantes des machines de guerre et des arcs. On trouvera la même observation sur le César et dans les *Essais*: curiosité ou fantasme ?

Sans doute peu postérieures à 1551 (voir *supra*), les notes latines du Beuther, encore fort peu personnelles à une exception près, et sentant encore l'étudiant (l'étudiant parisien), renvoient elles aussi à Cælius Rhodiginus, plus précisément au récit de la bataille d'Agnadel, qui ne se trouve au lieu signalé, livre V, chapitre I, que dans l'édition bâloise de 1550 : de toute évidence, c'est cette édition des *Leçons antiques* que le jeune Montaigne a dû posséder. Autre rencontre révélatrice : de nouveau un renvoi au *Digeste* de Justinien, pour une citation d'Ulpien.

En marge du Lucrèce (campagne de 1564 en latin), on ne trouve qu'une référence, qui ne surprendra pas : Adrien Turnèbe, *Aduersaria*, Gabriel Buon, 1564. Montaigne s'est donc procuré dès sa parution ce premier volume qui assemble les tomes 1 et 2, et il s'en est servi pour éclairer un détail du texte de Lucrèce. Le second volume des tomes 3 et 4 paraîtra seulement l'année suivante.

Les annotations françaises du Nicole Gilles, pour finir, font la part belle aux historiens. Leur contenu et leur forme laissent entendre que Montaigne les avait pour ainsi dire sous le coude, passant de l'un à l'autre et croisant leurs informations pour mieux étayer sa critique du texte qu'il étudiait. Autrement dit, il y a de fortes chances pour que plusieurs des auteurs allégués aient fait partie de sa bibliothèque d'alors, avant même l'installation dans la tour. En tout premier lieu, Paul Emile, auteur du *De rebus gestis Francorum* en dix livres, allégué dix-sept fois, sans compter celles où il est compris dans une formule générale (« les autres », « la plupart »). Puis son continuateur, Arnoul Le Ferron, collègue de Montaigne au Parlement et auteur du *De rebus gestis Gallorum* en neuf livres. Et aussi Jean Du Tillet, auteur du *Chronicon de regibus Francorum a Pharamundo usque ad Henricum II*. Il se peut que Montaigne ait disposé d'une édition rassemblant les trois textes en un seul volume.⁴¹ On trouve encore Gaguin, l'auteur des *Rerum Gallicorum Annales* (nombreuses éditions), Jean Sleidan (*Histoire de l'estat de la religion et république sous l'empereur Charles V*, Genève,





Jean Crespin, 1557), les *Annales de Foix* (publiées par Guillaume de la Perrière en 1539) et les *Annales de Bretagne* (publiées par Alain Bouchart en 1541), les *Grandes Annales* ou *Croniques* des moines de Saint-Denis, sans oublier les *Mémoires* de Commynes (« mon Commines » dira l'auteur des *Essais*), ni l'*Histoire et Cronique* en trois volumes du « bon » Froissart, ces deux derniers textes sans doute dans l'édition de Denis Sauvage (comme le Nicole Gilles lui-même) ; et jusqu'à un possible manuscrit de Henri de Mesme, à moins que le propos rapporté sur l'institution des maîtres des requêtes n'ait été que verbal. Il est intéressant enfin de voir que dès l'époque de ces notes du Nicole Gilles, Montaigne cite et possédait donc peut-être les *Vies* de Plutarque, traduites par Amyot en 1559.

Cette longue liste de noms issus de quelques notes de lecture conservées du jeune Montaigne devrait permettre de confirmer ou d'enrichir celles qu'avait dressées Pierre Villey en son temps, qui distinguait les ouvrages avérés (retrouvés, conservés) par une astérisque, les ouvrages très probables ou probables (d'après la lecture des *Essais*) et les ouvrages possibles (second niveau de conjecture).⁴²

« J'estudiy jeune pour l'ostentation ; depuis, un peu pour m'assagir : à cette heure pour m'esbatre : jamais pour le quest. Une humeur vaine et despensiere que j'avois, apres cette sorte de meuble : non pour en prouvoir seulement mon besoing, mais de trois pas au delà, pour m'en tapisser et parer : je l'ay pieça abandonnee. Les livres ont beaucoup de qualitez agreables à ceux qui les sçavent choisir : Mais aucun bien sans peine : C'est un plaisir qui n'est pas net et pur, non plus que les autres : il a ses incommoditez, et bien poissantes : L'ame s'y exerce, mais le corps, duquel je n'ay non plus oublié le soing, demeure ce pendant sans action, s'atterre et s'attriste. Je ne sçache excez plus dommageable pour moy, ny plus à eviter, en cette declinaison d'aage. »⁴³

Cette déclaration se trouve à la fin du chapitre « De trois commerces », celui des livres étant assurément bien apprécié par l'auteur quand, dans les temps de loisir, viennent à manquer les deux autres : la compagnie des belles et nobles dames, la conversation bien conduite entre amis. « Commerce » durable, par conséquent, mais dont la teneur a changé tout au cours d'une vie dont Montaigne se plaît à distinguer les phases, comme il le fait ailleurs, toujours brièvement, pour dire son rapport à la dépense ou à la religion (ce qui a changé, ce qui a tenu).

« Jeune » — ou le passé de l'étudiant : en accord avec les principes éducatifs d'un père entiché de savants et sous l'influence de maîtres humanistes réputés, en émule d'amis studieux et en client de libraires alléchants, les livres étaient alors objets de





culte, embrassés d'un désir boulimique et sans doute mimétique, comme « meuble » (mobile) à posséder et exhiber pour afficher son appartenance au monde des érudits, prisés des nobles eux-mêmes depuis François I^{er}. La Boétie a bien connu ce goût de son ami et sans nul doute il l'a partagé. Son legs est à cet égard un « symbole » au sens premier du terme, une conjonction, une réunion.

« Depuis » — ou le passé plus récent de l'homme mûr, qui pratique la lecture en marge de ses activités (juge, maire, négociateur, sans oublier les obligations nobiliaires et « ménagères »): dans une perspective désormais plus philosophique et morale qu'érudite, personnelle et non plus ostentatoire, les livres sont devenus pour Montaigne des lieux privilégiés où rechercher des exemples et sentences qui apprennent à bien ou à mieux vivre, et la « librairie » un espace où être à soi, loin de la « presse ».

« A cette heure » — ou le présent d'un auteur confirmé, qui a passé la cinquantaine lorsqu'il écrit ses *Essais* de 1588 : les livres sont et seront désormais l'occasion de se réjouir, de se distraire de soi et des graves « pensements » de l'âge. Le temps est venu de les « feuilleter », de n'entamer leur lecture qu'attiré et séduit, par exemple par la beauté typographique du Quinte-Curce, de ne jamais lire plus d'une heure de suite (Tacite et Quinte-Curce ont obtenu ce surcroît d'attention sans effort), de se contenter de notes brèves ou de les faire écrire par d'autres (César, en partie), voire de se faire faire la lecture par un tiers lorsque la fatigue visuelle se fait par trop sentir (sur le modèle de Pline). Pour Montaigne vieillissant, les livres sont en passe de devenir les ennemis de la santé, car la sédentarité que leur lecture implique est préjudiciable au corps, qu'ils privent d'exercice et de mobilité.

Notre propos s'en est tenu à la première de ces périodes, celle où Montaigne se « tapissait et parait » de livres. La dernière le voit se méfier des effets secondaires, nocifs, de la lecture et des livres, au point qu'il dit écrire « sans livre » dans la pièce aux « mille » livres, et même regretter de n'avoir pas osé, dans le sien, parler « tout fin seul ». Compte tenu de l'horizon d'attente des lecteurs d'alors, donc des consignes des éditeurs, était-ce envisageable ?



1

Issu de ma communication au colloque de Cambridge organisé par le Professeur Philip Ford (Clare College, septembre 2012) dans le cadre de la FISIER, cet article lui est dédié. Il intègre en effet deux découvertes importantes qui ont été faites dans la continuité de ce colloque et grâce à la médiation de notre regretté collègue. Le présent texte se substitue autant que possible aux vues projetées lors de cette communication et aux commentaires qui les ont accompagnées. Son titre est un clin d'œil d'hommage à deux collectionneurs, disparus eux aussi, Gilbert de Botton et Francis Pottière-Sperry, auteurs d'un catalogue des livres de la bibliothèque de Montaigne inséré dans « À la recherche de la "librairie" de Montaigne », 1997, catalogue qu'il convient aujourd'hui d'actualiser.

2

« Sans peine et sans suffisance, ayant mille volumes de livres, autour de moy, en ce lieu où j'escris, j'emprunteray presentement s'il me plaist, d'une douzaine de tels ravaudeurs, gens que je ne fueillette guere, dequoy esmailler le traicté de la Physionomie » (Montaigne, *Les Essais*, éd. Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, 2007, p. 1103. Cette édition comprend aussi celle des « Notes de lecture » – sauf Térence – et des « Sentences peintes » par Alain Legros, p. 1185-1318). Il n'est pas sûr que « mille » soit ici un nombre exact de volumes. Le plus souvent « mille » désigne chez Montaigne une grande quantité, sans autre précision : « mille accidents », « mille exemples », « mille femmelles », « mille poètes », etc.

3

Dans le cadre du projet ANR « Monloe », les Bibliothèques Virtuelles Humanistes (dir. Marie-Luce Demonet, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, Université François Rabelais, Tours) ont entrepris leur numérisation. Consulter sur le site des BVH la liste mise à jour par mes soins en janvier 2015, avec renvoi à la récente publication de Barbara Pistill et Marco Sgattoni, *La biblioteca di Montaigne*, 2014.

4

Ingrid de Smet et Alain Legros, « Un manuscrit de François Baudouin dans la "librairie" de Montaigne », 2013 A. L'heureuse découverte d'Ingrid De Smet, corroborée par mon propre examen, a permis sur son initiative, cette intéressante collaboration en marge du colloque de Clare College.

5

Alain Legros, « Dix-huit volumes de la bibliothèque de La Boétie légués à Montaigne et présentés par lui comme tels », 2013 B. J'ai fait cette découverte à la Bibliothèque de Cambridge, où Ed Potten, Conservateur du fonds des livres rares, m'a permis d'examiner à ma guise la « Collection Montaigne » de Gilbert de Botton durant la journée qui a suivi le colloque susdit. Qu'il en soit ici vivement remercié.

6

Voir sur ce thème Alain Legros, *Essais sur peintures. Peintures et inscriptions chez Montaigne*, 2000, et Gérard Defaux, *Montaigne et le travail de l'amitié*, 2001.





7

Précision figurant sur quelques arrêts du Parlement de Bordeaux pour distinguer Michel (Eyquem) de Montaigne et son oncle Raymond (Eyquem) de Montaigne, sieur de Bussaguet.

8

Voir Marie-Josèphe Beaud, « Le premier livre de la bibliothèque de Montaigne ? », 1990.

9

Les traits obliques sont de Montaigne, les traits verticaux que j'introduis indiquent un passage à la ligne.

10

Aujourd'hui en mains privées, ce livre avait été signalé en 1938, sans nom d'auteur, dans le *Bulletin des Amis de Montaigne*. Les notes manuscrites de Montaigne dans les marges du Térance (230 environ, dont beaucoup sont rognées) ont été transcrites et éditées par Alain Legros dans *Montaigne manuscrit*, 2010, p. 161-205 (plusieurs illustrations en fin d'ouvrage). J'ai depuis publié sur nouveaux frais l'intégralité de ces notes sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes (ouvrir « Dossier Monloe », puis « Transcriptions »), sans commentaires et avec un choix réduit d'images, l'autorisation de numériser l'ouvrage entier n'ayant pas été obtenue à ce jour.

11

Bien connu, ce nom est celui d'une famille de parlementaires à laquelle on doit une suite manuscrite de la *Chronique bordelaise* de Gabriel de Lurbe, rédigée à la charnière des XVI^e et XVII^e siècles (par un ou deux Jean de Gaufreteau, dont l'un fut curé de Libourne), conservée depuis chez les Montesquieu au château de la Brède et éditée par Jules Delpit en 1876. Une

rapide consultation généalogique sur internet révèle l'existence d'un « Guillaume de Gaufreteau, écuyer, seigneur de la maison noble de Gaufreteau (à Dardenac, 33), du Cau, de Montaigne, co-seigneur de Blésignac (33). Il était le fils de Jean de Gaufreteau, écuyer, seigneur du Cau et de Jeanne de Lanau. Il était marié à Marie de Cazaux, qui est dite veuve le 10 janvier 1630 » (quel est l'auteur de cette note érudite, dont la demande d'information trouve ici un écho à défaut de réponse ?). Or en 1684, un certain Louis de Lanau est déclaré propriétaire de Montaigne par décision de justice, en tant que plus proche héritier mâle de Michel. Il meurt et une nouvelle décision de justice, en 1699, déclare propriétaire Jean de Ségur-Montaigne, futur époux de Rose de Gaufreteau (*Essais sur poutres*, 2000 A, p. 443-444). Le Térance annoté par Montaigne serait donc resté entre les mains de ses successeurs, directs ou apparentés. Tout cela demande à être précisé.

12

La page de titre de ce César a été reproduite en pleine page par Gilbert de Botton et Francis Pottière-Sperry, « À la recherche de la "librairie" de Montaigne », 1997, p. 262 (voir *supra*, note 1) et l'*ex-libris* a été reproduit en couleurs dans le catalogue de vente de la collection Pottière-Sperry par Sotheby's (Paris, 27 novembre 2003), p. 80-81.

13

Un parent du chartreux Jean de Billy, contemporain de Montaigne et traducteur de saint Jean Damascène ?

14

On peut désormais trouver la transcription de





toutes les notes du Beuther, autographes et autres, sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes, ainsi que, depuis peu, le fac-similé intégral de l'ouvrage, téléchargeable en couleurs.

15

Ces notes latines, redisons-le, sont le fait de Michel de Montaigne, non de son père comme le croyait Jean Marchand, *Le Livre de raison de Montaigne sur 'l'Ephemeris historica' de Beuther*, 1948, et comme on le répète à sa suite. Voir à ce sujet *Montaigne manuscrit*, 2010 A, p. 70-71 et 77-80.

16

Comme le montrent à l'évidence les figures 2-8 de *Montaigne manuscrit*, 2010 A. Un autre *ex-dono* intéressant, mais sans doute plus tardif, se trouve en haut de la page de titre du livre de Richard Streinnius conservé à la Bibliothèque de Bordeaux (*Gentium et familiarum Romanorum stemmata*, [Genève], H. Estienne, 1559): « P. Campanus M. Montano d.d. ». Je viens de trouver sur internet, dans un catalogue de vente, la reproduction d'une pièce autographe de « Nicolas Sandras, sieur de Juvisy, maître des requêtes », datée du 29 août 1590. Il pourrait s'agir du donateur en sa jeunesse.

17

Fig. 9-10 à la fin de *Montaigne manuscrit*, 2010 A, à comparer avec les figures 2 à 8.

18

On peut lire à ce sujet Alain Legros, « "Selon qu'on peut": tel était le "refrein" de Socrate », *Le Socratisme de Montaigne*, 2010 B.

19

Catalogue Drouot, « Collection M. E. [Maurice Escoffier]. Livres anciens et modernes »

(18 Mai), Paris, L. Giraud-Badin, 1933, p. 43, n° 93 (devise et ex-libris). Document microfilmé par la Bibliothèque nationale de France.

20

Fac-similé numérique téléchargeable (en couleurs) sur le site de la Herzog August Bibliothek. Voir *supra* note 4.

21

Fac-similé numérique téléchargeable (en couleurs) et transcriptions selon trois modes sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes (recherche simple: « Lucretius » ou « Lucrece »). La première édition des notes du Lucrèce a été publiée par Michael A. Screech, *Montaigne's Annotated Copy of Lucretius*, 1998. Voir aussi, avec quelques différences de lecture, Alain Legros, *Montaigne manuscrit*, 2000 A, p. 215-422; *id.*, « Montaigne, annotateur de Lucrèce: dix notes 'contre la religion' », 2010 C.

22

« Extrait de la Lettre sur la mort de M. de La Boétie », dans Étienne de La Boétie, *La Mesnagerie de Xenophon*, Paris, Frédéric Morel, 1571, p. 125 (fac-similé téléchargeable sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes). Ce furent les premiers pas de Montaigne dans le domaine de l'écriture d'auteur.

23

Voir *supra* note 5.

24

Bibliothèque nationale de France: Rés. Z Payen 508.

25

Chacun des plats de la reliure en veau est orné d'un médaillon central à l'effigie de Didon (même motif sur l'Horace de Montaigne





conservé à Libourne).

26

Voir ici-même la communication de Barbara Pistilli sur cet exemplaire, que Marco Sgattoni et elle-même ont découvert au cours de leur enquête et dont la présence du petit « b. » au coin de la page de titre accroît encore l'intérêt.

27

Cambridge University Library: Montaigne.1.4.2. En bas de la page de titre, *ex-libris* d'une famille de Sarlat: « C. Surguierij et amicorum ».

28

Libourne, Médiathèque Condorcet: 2149.III.1. Sur l'un des plats de la reliure en veau, médaillon central à l'effigie de « PLATO », sur l'autre effigie de « DIDO » (cf. *Bible*, supra).

29

Les exemplaires avec *ex-libris* autographe latin étant tous exempts de signature au bas de la page de titre, on peut conjecturer que cette signature a remplacé, pour Montaigne, l'*ex-libris* de jeunesse et qu'elle a été apposée en complément sur les exemplaires qui s'étaient contentés jusque là de la devise de Montaigne comme marque d'appartenance. À quelle date? Peut-être au moment de l'installation des volumes dans la « librairie », et systématiquement, comme sur le Beuther, mis à jour à la fin des années 1560 ou au tout début des années 1570 (mort du père, récapitulation des naissances des frères et sœurs, réception dans l'ordre de Saint Michel). Par la suite, les livres ont pu être signés au fur et à mesure (là encore, parallèle possible avec le Beuther). Montaigne utilise trois types de signature (voir à ce propos sur le site des Bibliothèques Virtuelles Huma-

nistes la liste que j'ai mise à jour en janvier 2015.

30

Voir Alain Legros, « Le Giraldus de Montaigne et autres livres annotés de sa main », 2000 B; *id.*, *Montaigne manuscrit*, 2010 A, p. 209-214.

31

Voir Alain Legros, *Montaigne manuscrit*, 2010 A, p. 423-487; *id.*, « A Montaigne, annotateur des *Annales* de Nicole Gilles: "pour qui écrirez-vous?" », 2010 D.

32

Au n° 127 du *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Mirabeau l'ainé* (vendu à Paris le 9 janvier 1792), on lit que « cet exemplaire, fort bien conservé, est précieux par des notes marginales écrites de la main même de Michel de Montaigne, auquel il a appartenu. » Sans doute une simple reprise de la note liminaire de l'exemplaire.

33

Les Essais, I, 25, « De l'institution des enfants », p. 182.

34

Ibid.

35

Les Essais, II, 10, « Des livres », p. 430.

36

Les Essais, III, 2, « Du repentir », p. 850.

37

Exemplaire de Bordeaux, f° 69 r° (texte imprimé de 1588 biffé, texte manuscrit substitué). Cf. *Les Essais*, II, 10, « Des livres », p. 428.

38

Les Essais, I, 25, « De l'institution des enfants », p. 180-181: « Et Nicolas Grouchi, qui a escript *De comitiis Romanorum*, Guillaume Guereute,





qui a commenté Aristote, George Bucanan, ce grand poète Escossois, Marc Antoine Muret (que la France et l'Italie reconnoist pour le meilleur orateur du temps) mes precepteurs domestiques, m'ont dit souvent, que j'avois ce langage en mon enfance, si prest et si à main, qu'ils craignoient à m'accoster. »

39

Fac-similé d'exemplaires de ces trois derniers ouvrages téléchargeable sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes.

40

C'est le cas d'un in-8° de 448 f. conservé à la Bibliothèque nationale de France (Smith Lesouef R-748), édité à Paris par Vascosan en 1555.

41

Sur son Lucrèce, Montaigne corrigera la ponctuation d'un vers de Callimaque cité par Lambin !

42

« Catalogue des livres de Montaigne » et son « Appendice », Tome I des *Essais*, éd. Villey-Saulnier, PUF/Quadrige, 1988, p. XLI-LXVII.

43

Les Essais, III, 3, « De trois commerces », p. 871.

